

Service Activités Maritimes

Saint-Malo le 21/11/2023

Capitainerie du port de Saint-Malo

**AVIS AUX USAGERS
20/2023**

Objet : Restrictions temporaires de passage à l'écluse du Naye.

Un décalage de l'axe du vantail nord de la porte amont de l'écluse du Naye a été constaté. Dans l'attente de relevés complémentaires et les travaux de réparation, il convient de limiter autant que possible la manœuvre du vantail.

Par conséquent : à compter du jeudi 23 novembre 2023, et jusqu'à nouvel ordre :

Lorsque la largeur des navires ne dépassera pas 9m et en fonction des conditions météorologiques, le vantail nord de la porte amont restera en position fermée. Le passage à l'amont de l'écluse se fera donc sur un seul vantail.

Lors de ces manœuvres, annoncées sur VHF canal 12, la largeur maximale disponible pour entrer et sortir de l'écluse sera donc ramenée à 12,5m.

Pour les navires au-delà de 9m, pas de changement, la porte amont s'ouvrira normalement.

Un dispositif de marquage rétro-réfléchissant sera mis en place à l'extrémité du vantail nord.

Il est demandé aux navires de pêche et de plaisance d'apporter une attention particulière et de passer à vitesse très réduite au droit du vantail nord.

**Le Commandant de port adjoint
Thomas de La Broise**

CAPITAINE
PORT DE SAINT-MALO
Ecluse du Naye
35400 SAINT-MALO
Tél. 02 99 20 35 00 - Fax 02 99 20 36 80